



SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020



SOMMAIRE

PAGES

3	ÉDITORIAL
4-5	LES TEMPS FORTS 2020
6	LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES
	1. NOS ACTIONS DE MÉCÉNAT POUR LE CHÂTEAU DE VERSAILLES
8-9	LES ACQUISITIONS
10-11	LES PROJETS DE RESTAURATION
12	LE CHÂTEAU EN PARLE
	2. NOS ACTIONS EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
14-15	LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES
15	LES PUBLICATIONS
16	LES JEUNES AMIS
	3. NOS RESSOURCES
18-19	RÉSULTATS FINANCIERS
20-21	COMMENT NOUS SOUTENIR ?
22	REMERCIEMENTS & HOMMAGES



EN COUVERTURE

*Détail de la porte de la Bibliothèque de la Reine,
dont la restauration s'est achevée en 2020.*

En 2020, malgré la crise sanitaire et la fermeture des lieux culturels, l'association est toujours restée opérationnelle et a œuvré pour maintenir le lien avec ses membres et donateurs.

ÉDITORIAL

Thierry ORTMANS
Président



Depuis plus d'un siècle, la Société des Amis de Versailles œuvre avec passion et enthousiasme à l'enrichissement des collections, à la restauration ainsi qu'au rayonnement du château et du domaine national de Versailles.

L'année 2020 a été bouleversée par la pandémie de Covid-19, les confinements et la fermeture des lieux culturels. Cependant, malgré la crise sanitaire, la Société des Amis est toujours restée opérationnelle, a poursuivi sa mission aux côtés de l'Établissement public et a œuvré pour maintenir le lien avec ses membres et donateurs.

L'association a contribué à l'enrichissement des collections par l'acquisition d'objets et d'œuvres d'art et à l'embellissement du Château avec dix projets de restauration d'œuvres et de décors. Ces opérations ont été financées par des dons et des legs. L'année 2020 a également été l'année de lancement du 400^e projet de mécénat de la Société des Amis : la restauration de la Bibliothèque du Dauphin.

Les efforts pour transmettre aux jeunes générations notre passion pour ce patrimoine exceptionnel se sont poursuivis et ont été amplifiés par le déploiement du Pass+ Hauts-de-Seine et Yvelines et le référencement de l'adhésion Jeune Ami sur le Pass Culture dès les phases de test.

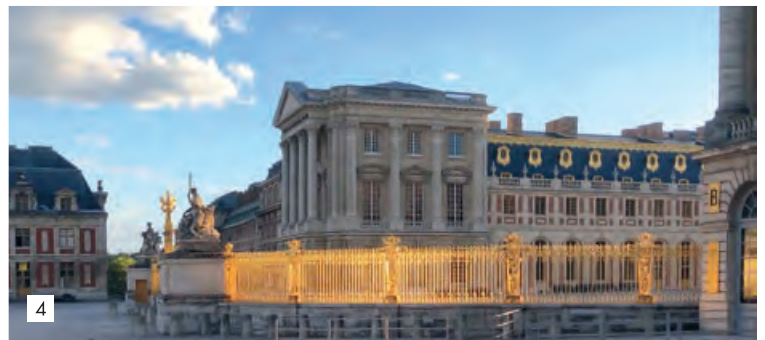
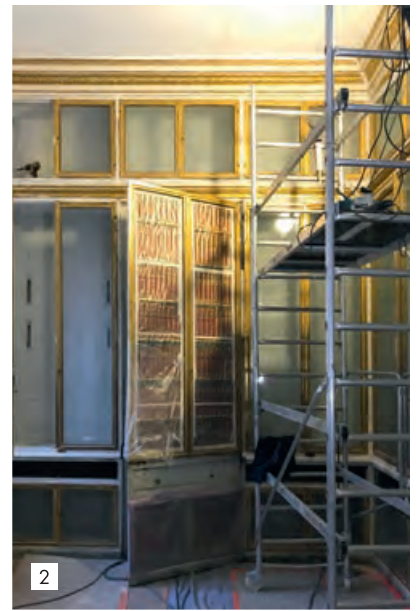
Avec la pandémie, tous nos événements ont été mis à l'arrêt le 16 mars 2020, à commencer par les activités culturelles. Sur 148 visites organisées de janvier à avril puis de septembre à décembre, 65 ont dû être annulées. Afin de pallier la diminution des activités culturelles traditionnelles, l'équipe de l'association s'est attelée à créer un magazine numérique, les Chroniques des Amis de Versailles, afin de garder le contact avec les membres et de leur offrir des contenus nouveaux et exclusifs.

Tous ces projets ne seraient pas possibles sans la fidélité de nos membres, la générosité de nos donateurs particuliers tout comme des entreprises et enfin la formidable mobilisation de nos bénévoles.

Votre soutien est plus que jamais précieux pour accompagner les missions de la Société des Amis de Versailles et faire face aux temps difficiles pour la Château.

Merci à tous pour votre engagement à nos côtés !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'T. ORTMANS', written over a horizontal line.



LES TEMPS FORTS 2020

Janvier [1]

Du 15 au 20 janvier, 15 membres se sont envolés aux Émirats arabes unis lors d'un voyage sur le thème « Art sans frontière ».

22 janvier

À l'invitation de Jean Guéguinou, président du comité scientifique de *Versalia*, membres du comité, auteurs et conservateurs du Château sont réunis pour la parution du numéro 23 (2020) de la revue.

4 février [2]

Les donateurs ayant contribué à la restauration de la Bibliothèque de la Reine sont invités à une visite du chantier sous la conduite de Frédéric Didier, Architecte en chef des Monuments Historiques.

7 mars [3]

Les Jeunes Amis de moins de 15 ans découvrent les coulisses du Grand Trianon avec Noémie Wansart, collaboratrice scientifique mobilier - objets d'art et Trianon.

17 mars

L'équipe salariée de l'association part en télétravail après l'annonce du confinement national et la fermeture du château de Versailles le 16 mars.

11 mai

Ouverture des Chroniques des Amis de Versailles, le magazine numérique de la Société des Amis de Versailles, à tous les amoureux du Château.

6 juin [4]

Le château de Versailles rouvre ses portes après 83 jours de fermeture.

23 juin [5]

L'Assemblée générale de l'association se tient « à distance » pour la première fois depuis sa création.

5 septembre [6]

L'équipe salariée et les bénévoles des Amis de Versailles se relaient au Forum des Associations pour faire découvrir aux Versaillais les missions de l'association et les nombreuses activités culturelles qu'elle organise.

10 septembre [7]

Les donateurs ayant contribué à la restauration des Jardins du château de Versailles sont invités à une soirée « Mécènes des Jardins » au Bosquet de la Reine.

3 octobre [8]

Réunion de rentrée des Jeunes Ambassadeurs dans l'Appartement des Amis.

1^{er} novembre

Le Château ferme de nouveau ses grilles à la suite de l'annonce par le gouvernement d'un deuxième confinement national.

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES EN CHIFFRES

113

ANS D'EXISTENCE

403

PROJETS DE MÉCÉNAT DEPUIS 1907

EN 2020

83

VISITES PROPOSÉES,
AU CHÂTEAU ET
« HORS LES MURS »

10

PROJETS DE
RESTAURATION D'ŒUVRES
ET DE DÉCORS

6

ACQUISITIONS
ET DONS D'OBJETS

3602

MEMBRES

200 MEMBRES BIENFAITEURS

870 MEMBRES SOCIÉTAIRES

2350 MEMBRES ADHÉRENTS DONT

165 JEUNES AMIS

17 MEMBRES À VIE

PLUS DE 10M€

ENGAGÉS EN FAVEUR DU CHÂTEAU
DEPUIS 2009

22

ADMINISTRATEURS
BÉNÉVOLES

5 SALARIÉS

30 BÉNÉVOLES ACTIFS

2153 HEURES DE BÉNÉVOLAT

8749

ABONNÉS
FACEBOOK

4023
FOLLOWERS SUR TWITTER

2694
ABONNÉS SUR INSTAGRAM

1610
ABONNÉS SUR LINKEDIN ET **503**
PARTICIPANTS DANS LE GROUPE LINKEDIN

1 Nos actions de mécénat pour le château de Versailles



En 2020, un **Portrait du Dauphin, fils de Louis XIV à l'âge de deux ou trois ans par Jean Nocret** a été acquis en vente publique grâce au mécénat de Monsieur Édouard de Royère. Le statut du petit garçon explique la commande de cette œuvre, qui se distingue par ses dimensions importantes pour le portrait d'un enfant si jeune. Le Dauphin y est représenté en pied, jouant avec des fleurs et portant sur sa tunique bleue la croix de l'ordre du Saint-Esprit, qui lui avait été remis à sa naissance. La restauration du tableau a révélé la présence, posée à côté de l'enfant, d'une couronne décorée de dauphins, confirmant ainsi l'identité du modèle. Le tableau est présenté au public dans les salles Louis XIV, dans la pièce consacrée au Dauphin.



LES ACQUISITIONS

En 2020, la Société des Amis de Versailles a contribué à l'enrichissement des collections du Château avec six acquisitions ou dons d'objets.



La Société des Amis de Versailles a acquis en mai 2020 un livre aux armes de Marie-Antoinette, **Le Beau garçon, ou Le Favori de la fortune de John Seally**. Le roman *The Irishman, or The Favourite of Fortune* est paru en 1772 en Angleterre, traduit en 1779 par Jean-Baptiste-René Robinet (1735-1820) en français, sous le titre de *Le Favori de la fortune*, réédité en 1784 : *Le Beau garçon, ou Le Favori de la fortune*. Il figure sous ce titre dans le catalogue des livres de Marie-Antoinette composé à partir de 1781. La réouverture des petits appartements de la Reine, et tout particulièrement de la bibliothèque et du supplément restaurés, est l'occasion de présenter quelques ouvrages qui permettent d'évoquer dans les lieux mêmes qui les ont jadis abrités l'intérêt et le goût de Marie-Antoinette pour le livre. L'ouvrage a été acquis en vente publique grâce au mécénat de Messieurs Jérôme Plouseau et Christophe Caramelle.



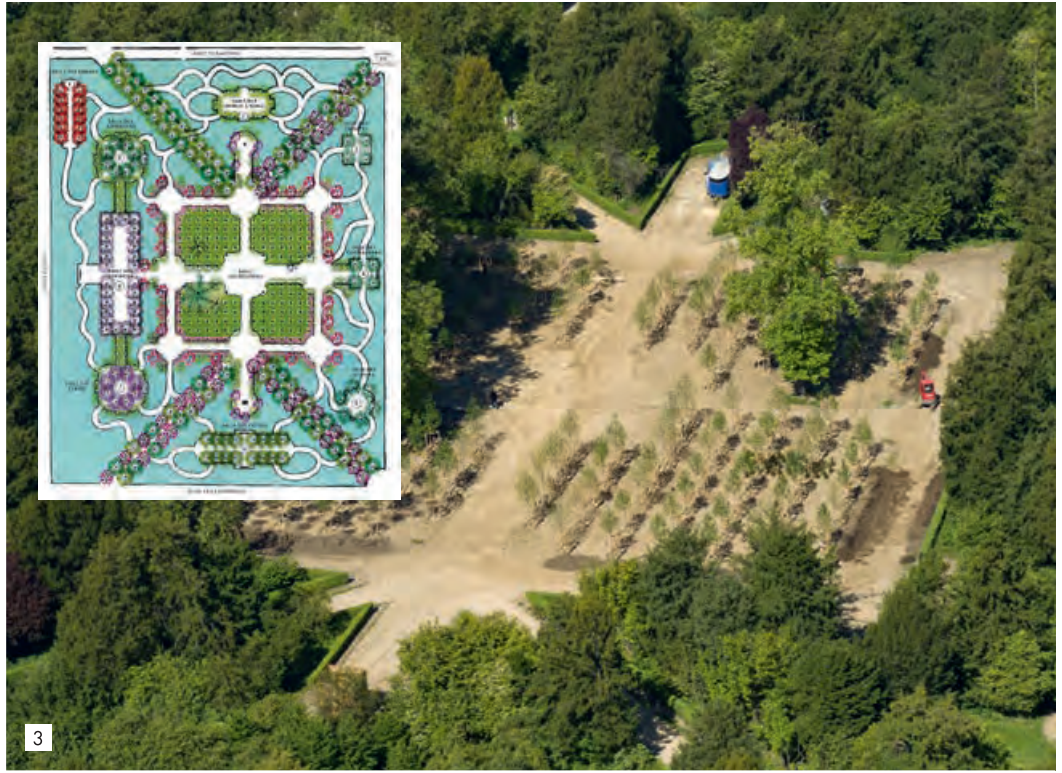
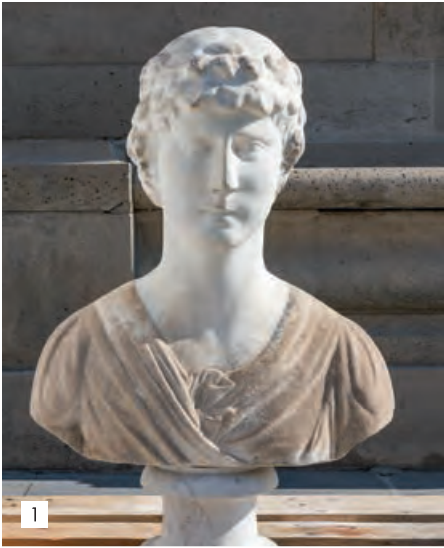
En juillet 2020, **six assiettes à potage du service d'Office de Trianon sous Louis-Philippe**, ont été acquises de gré à gré grâce au mécénat du Forum Connaissances de Versailles.



Pour les archives du Château : **une invitation de la Maison de l'Empereur** à visiter les châteaux de Versailles et de Trianon, ainsi qu'**une lettre manuscrite du Baron Fain, secrétaire de Louis-Philippe** ayant résidé au Grand Trianon, ont été données par Monsieur Didier Doré en mai 2020.



Au cours de l'année 2020, Monsieur Pascal Monté a offert au Château, par l'intermédiaire de la Société des Amis de Versailles, **douze jetons, dont certains de la Maison de la Reine et de la Dauphine**.



LES PROJETS DE RESTAURATION

AUX CÔTÉS DES CAMPAGNES DE MÉCÉNAT DU CHÂTEAU

En 2020, la Société des Amis de Versailles a de nouveau participé à la campagne de restauration des **bustes de la cour de Marbre** [1]. Depuis 2014, vingt-sept bustes ont été restaurés par l'intermédiaire de l'association, dont un en 2020 : le buste de Jeune Homme (VDSE 109). Ce buste a été adopté grâce aux dons de Messieurs Pierre Constantin et Alain Péan-Châtelain.

La Société des Amis de Versailles s'est de nouveau associée à la campagne de restauration du **décor sculpté de la Chapelle royale** [2] qui comprend une trentaine de statues représentant allégories et grandes figures du christianisme. En 2020, la Société des Amis de Versailles a poursuivi son engagement en adoptant une nouvelle statue : la statue de la Foi par François Barrois, grâce au mécénat de donateurs fédérés par la Société des Amis de Versailles. Au total, ce sont sept statues de la Chapelle royale qui ont été adoptées par l'intermédiaire de la Société des Amis de Versailles.

Dans le cadre des campagnes en faveur de la replantation du parc, **deux chênes pour recomposer l'allée de Saint-Cyr** ont été adoptés en mécénat individuel.

20 ans après la tempête, la Société des Amis de Versailles s'est engagée en faveur de la restauration du **Bosquet de la Reine** [3] avec les *American Friends of Versailles*. Ainsi, ce sont neuf tulipiers de Virginie qui ont été adoptés en 2020 dont un en mécénat collectif et quatre par les *American Friends of Versailles*. Aussi, l'association s'est engagée en faveur de la restauration de la Salle des Cercis, notamment grâce au legs de Monsieur Jean-Claude Hubert.

DU CÔTÉ DE MARIE-ANTOINETTE

En 2020, les travaux de restauration des Appartements de la Reine se sont poursuivis. Dans la perspective de la réouverture de ces espaces au public, l'association soutient le Château à travers le financement de deux grands projets.

La restauration initiée en 2017 de la **Bibliothèque de Marie-Antoinette et son supplément** [4 et 5] s'est achevée en avril 2020. Elle a été financée en grande partie par le legs de Monsieur Marcel Raynal et les dons de nombreux Amis. Les magnifiques boiseries sculptées par les frères Rousseau, auteurs du décor du Cabinet de la Méridienne et du Cabinet Doré, avaient perdu de leur éclat et le mécanisme d'origine de la « bascule à verrou à pignon » des vitrines de la bibliothèque a également fait l'objet d'une restauration.

Enfin, après une première phase de restauration, dite architecturale, du **Cabinet de la Méridienne** [6] entre 2011 et 2015, la Société des Amis de Versailles finance la restitution des tissus du Boudoir de la Reine grâce au legs de Madame Françoise Estrade et aux dons de nombreux Amis, afin de rendre à cette pièce son aspect d'origine et toute l'intimité voulue par Marie-Antoinette. La phase de remeublement est toujours en cours.

CHEZ LE DAUPHIN

En 2020, la campagne en faveur de la restauration de la **Bibliothèque du Dauphin** [7 et 8], 400^e projet de mécénat de la Société des Amis, a été lancée. La restauration a débuté en octobre 2020 et vise à redonner tout son éclat à cet espace intime, dont le décor polychrome à la manière du vernis Martin en fait une pièce unique et précieuse terminant la superbe enfilade de l'appartement du Dauphin.



Retrouvez toutes les opérations de mécénat réalisées par la Société des Amis de Versailles dans son Grand Livre du Mécénat, consultable en ligne : www.amisdeversailles.com/ Rubrique Mécénat

LE CHÂTEAU EN PARLE



2 Nos actions en faveur du rayonnement du château de Versailles





1



2



3

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES

En 2020, sur 148 activités organisées de janvier à avril et de septembre à décembre 2020, 83 ont pu avoir lieu, générant 1 106 inscriptions.

Un voyage « Art sans frontière » aux Émirats arabes unis a été organisé et s'est déroulé en janvier 2020. Selon le schéma mis en place en 2016, les voyages contribuent au financement de projets de mécénat grâce aux dons des participants.

MERCI À TOUTES LES INSTITUTIONS QUI ONT ACCEPTÉ D'OUVRIR TRÈS EXCEPTIONNELLEMENT LEURS PORTES AUX AMIS DE VERSAILLES.

[1] Visite du Louvre Abu Dhabi lors du voyage « Art sans frontière » aux Émirats arabes unis.

[2] Représentation dans l'Appartement des Amis de la pièce « Un roi, deux dames et un valet » d'après François Porché par la compagnie Complot de famille.

[3] et [4] Visite du chantier de la Chapelle royale.

[5] Visite de l'exposition « Un air impérial » sous la conduite de Frédéric Lacaille, conservateur en charge des peintures XIX^e au château de Versailles.

[6] Visite du Buffet d'Eau du Grand Trianon avant sa restauration, sous la conduite de Daniella Malnar, Service des Fontaines du château de Versailles.



DIFFUSER LA CONNAISSANCE DE VERSAILLES



Fin 2020 est paru le numéro 24 de la revue *Versalia*. Créée en 1997, *Versalia* est une revue scientifique de renommée internationale ayant pour objectif d'enrichir les connaissances sur le domaine national de Versailles.

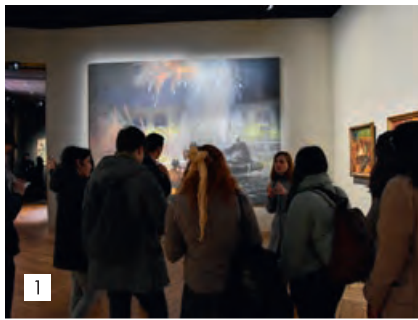
Entièrement financée par l'association, *Versalia* propose des articles de référence sur tous les aspects de l'art et de l'histoire du château de Versailles et de son domaine, signés par d'éminents conservateurs de musées, historiens et auteurs. *Versalia* s'attache également depuis plusieurs années à publier les premiers travaux de jeunes chercheurs.

Le partenariat avec la plateforme Persée a abouti et permet aujourd'hui la consultation en version numérisée de tous les articles publiés de 1998 à 2018.

Depuis 2019, *Versalia* bénéficie du généreux mécénat de la Fondation La Marck, fondation sous l'égide de la Fondation de Luxembourg.

LES CHRONIQUES DES AMIS DE VERSAILLES

Pour compenser autant que possible la diminution des activités culturelles traditionnelles, l'équipe de l'association a créé un magazine numérique, les Chroniques des Amis de Versailles (<https://chroniques.amisdeversailles.com>), qui a permis de garder le contact avec les membres et de leur offrir des contenus très diversifiés : des nouvelles du Château, des mini-conférences exclusives, des articles inspirés par *Versalia*, des articles sur les projets en cours et les mécénats passés de la Société, des témoignages d'Amis et des suggestions « hors les murs ».



1



2



3



2



4



5

LES JEUNES AMIS

Depuis quelques années, la Société des Amis de Versailles s'attache à sensibiliser les plus jeunes à la sauvegarde du patrimoine. Grâce à son programme dédié aux Jeunes Amis, elle entend former les générations de mécènes de demain, afin que le château de Versailles et son domaine continuent de rayonner à travers le monde.

Les Jeunes Amis sont animés par tranches d'âge (0-10 ans, 11-15 ans, 16-25 ans). Grâce à leur adhésion, ils bénéficient d'un accès gratuit, illimité dans tout le Domaine et coupe-file à l'entrée A du Château. L'option duo, incluse dans l'adhésion, leur permet d'être accompagnés d'une personne de leur choix à chaque visite, y compris aux Grandes Eaux Musicales de jour. Surtout, les Jeunes Amis sont associés à une opération de mécénat au minimum chaque année et sont invités à la découvrir lors de visites et rencontres exceptionnelles qui leur sont réservées. Chaque projet de mécénat des Jeunes Amis donne lieu à la réalisation et à

la publication d'un livret permettant de retracer l'histoire de l'œuvre ainsi que les différents enjeux et étapes de sa restauration.

En 2019, une initiative a été lancée pour animer et développer la communauté des jeunes adultes (de 18 à 30 ans) membres de la Société. Les «Jeunes Ambassadeurs» ont ainsi été créés en juillet 2019 et rassemblaient une cinquantaine de participants en 2020.

Depuis le lancement de la phase de test du pass Culture, la Société des Amis de Versailles participe à l'expérimentation menée par le ministère de la Culture. En 2020, ce sont 55 Jeunes Amis de 18 ans qui ont ainsi rejoint la Société des Amis de Versailles.

La Société des Amis de Versailles est également affiliée Pass+, un dispositif mis en œuvre dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines et qui favorise les activités sportives et culturelles pour les jeunes de leur entrée en 6^{ème} à leur majorité.

- [1] Les Jeunes Amis de plus de 15 ans découvrent l'exposition « Versailles Revival 1867-1937 » sous la conduite de Claire Bonnotte, collaboratrice scientifique au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon et co-commissaire de l'exposition.
- [2] Les Jeunes Amis de moins de 15 ans découvrent les coulisses du Grand Trianon avec Noémie Wansart, collaboratrice scientifique au musée national des châteaux de Versailles et de Trianon.
- [3] Rencontre des Jeunes Ambassadeurs avec Catherine Pégard, Présidente de l'Établissement Public de Versailles et leur marraine.
- [4] Réunion de rentrée des Jeunes Ambassadeurs dans l'Appartement des Amis.
- [5] Visite du chantier de la Chapelle royale pour les Jeunes Amis et les Jeunes Ambassadeurs.



LA RESTAURATION D'UNE ASSIETTE AU CHIFFRE DE MADAME DU BARRY

En 2020, les Jeunes Amis ont été associés à la restauration d'une assiette du service de Madame Du Barry en porcelaine tendre, dit à Petits vases et guirlandes. Ce service est commandé en 1770 par Madame Du Barry à la Manufacture royale de Sèvres, qui le lui livre en 1771 pour son pavillon de musique de Louveciennes. Il comprend 322 pièces. Charles-Germain de Saint-Aubin livre le décor à petits vases et guirlandes de l'assiette à la Manufacture de Sèvres. Le peintre quant à lui est Jean-Baptiste Tandard l'Aîné.

3 Nos ressources



RÉSULTATS FINANCIERS

En 2020, la Société des Amis de Versailles a engagé 346.700,00€ en faveur du Château. Ces dépenses et engagements ont été financés à hauteur de 331.343,00€ par les produits de l'année (dons, legs et reprise de fonds dédiés). Les frais généraux de l'association sont en forte baisse par rapport à l'exercice précédent. Les autres frais ont baissé à cause des conséquences de la pandémie et par une action volontaire de réduction des frais généraux.

COMPTE DE RÉSULTAT 2020 SIMPLIFIÉ

	31.12.2020	31.12.2019
PRODUITS		
Cotisations	457.971€	477.376€
Dons	156.672€	292.463€
Legs, assurances-vie et donations	169.828€	24.168€
Report des ressources non utilisées des exercices antérieures	23.843€	142.988€
Activités et soirées membres	37.837€	95.392€
Ventes	16.230€	18.725€
Reprise sur provisions et amortissements	2.088€	28.517€
Autres	4.742€	2.064€
Total des produits d'exploitation	869.211€	1.081.693€
CHARGES		
Dépenses de mécénat en faveur du château	209.954€	377.212€
Engagements à réaliser sur ressources affectées	136.747€	149.747€
Charges de personnel	262.615€	372.263€
Autres charges de fonctionnement	172.816€	284.937€
Soutien aux publications	0€	20.000€
Coûts des activités	24.465€	58.967€
Coût d'achats des produits vendus	50.205€	52.206€
Dotation aux amortissements et provisions	5.695€	4.053€
Total des charges d'exploitation	862.497€	1.319.385€
1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER	6.714€	-237.692€
PRODUITS FINANCIERS		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Intérêts de produits financiers	4.340€	5.080€
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges financières		
2 - RÉSULTAT FINANCIER	4.340€	5.080€
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)	11.054€	-232.612€
Produits exceptionnels	3.267€	
Charges exceptionnelles	0€	0€
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.267€	0€
Impôt sur les sociétés	-826€	2.586€
TOTAL DES PRODUITS	876.818€	1.086.773€
TOTAL DES CHARGES	861.671€	1.321.971€
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15.147€	-235.198€
5 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	158.227€	170.068€
Dons en nature	2.624€	28.008€
Bénévolat et mécénat de compétences	155.603€	142.060€

L'exercice 2020 est caractérisé par l'application du nouveau règlement comptable de l'Autorité des normes comptables applicable depuis le 1^{er} janvier 2020. Pour les comptes de l'association, la seule modification concerne la variation des fonds dédiés qui est présentée en produits d'exploitation pour les reprises et en charges d'exploitation pour les dotations aux fonds dédiés. Auparavant, les mouvements liés aux fonds dédiés étaient présentés à la fin du compte du résultat, ce qui faussait la lecture du résultat d'exploitation.

BILAN SIMPLIFIÉ 2020

	31.12.2019	31.12.2018
	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	3.953€	7.272€
Immobilisations financières	12.183€	12.183€
Total actif immobilisé	16.136€	19.455€
ACTIF CIRCULANT		
Stocks et en-cours	45.955€	47.381€
Créances	96.096€	84.132€
Valeurs mobilières de placement	250.000€	250.000€
Disponibilités	1.331.757€	1.446.932€
Charges constatées d'avance	4.215€	21.897€
Total actif circulant	1.728.023€	1.850.342€
TOTAL ACTIF	1.744.159€	1.869.797€

	31.12.2020	31.12.2019
	NET	NET
FONDS PROPRES ET AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	393.226€	393.226€
Report à nouveau	344.481€	579.679€
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	15.147€	-235.198€
Autres fonds associatifs		
Total fonds propres et autres fonds associatifs	752.854€	737.707€
PROVISIONS ET FONDS DEDIÉS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	22.522€	13.352€
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés autres ressources	335.118€	222.214€
Total provisions et fonds dédiés	357.640€	235.566€
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes	378.271€	558.448€
Autres dettes	0€	0€
Produits constatés d'avance	255.394€	338.076€
Total emprunts et dettes	633.665€	896.524€
TOTAL PASSIF	1.744.159€	1.869.797€

MONTANT DES COTISATIONS 2020, approuvé en Assemblée générale du 11 juin 2019

	Cotisations	Montant du reçu fiscal	Coût*
ADHÉRENT			
Jeune Ami (0-25 ans) [Duo inclus]	50€	10€	43€
Individuel	60€	20€	47€
Individuel option Duo	90€	20€	77€
Couple	90€	30€	70€
Couple option Duo	150€	30€	130€
SOCIÉTAIRE			
Individuel	170€	130€	84€
Individuel option Duo	200€	130€	114€
Couple	255€	195€	126€
Couple option Duo	315€	195€	186€
BIENFAITEUR			
Individuel [Duo inclus]	600€	500€	270€
Individuel [Duo inclus] option Catalogues	800€	550€	437€
Couple [Duo inclus]	800€	650€	371€
Couple [Duo inclus] option Catalogues	1000€	700€	538€

*Coût après réduction d'impôt de 66% sur le montant du don, avec reçu fiscal, inclus dans l'adhésion

Extrait du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31/12/2020

À l'assemblée générale des membres de l'association Société des Amis de Versailles,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société des Amis de Versailles relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. (...)

IV. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Paris, le 21 mai 2021
Le Commissaire aux Comptes
GEA AUDIT
Fabienne Hontarrede

COMMENT NOUS SOUTENIR ?

EN TANT QUE PARTICULIER

Devenez membre de la Société des Amis de Versailles

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est :

- apporter un soutien à l'action de l'association en faveur du château de Versailles ;
- concourir à la restauration du Château et de son domaine et à l'enrichissement des collections ;
- contribuer au rayonnement de ce patrimoine exceptionnel et à sa transmission aux générations futures ;
- bénéficier d'un programme d'activités culturelles exclusif.

La Société des Amis de Versailles propose plusieurs formules d'adhésions (Adhérent, Sociétaire, Bienfaiteur et Jeune Ami) permettant de bénéficier de nombreux avantages selon le type d'adhésion choisi. Chaque membre reçoit une carte nominative valable pour l'année civile.

Adhérez à l'association :
[www.amisdeversailles.com/Rubrique Adhérer](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20Adhérer)

Faites un don avec réduction d'impôt

Vous êtes redevable de l'impôt sur le revenu en France
 Fidèle à ses missions de restauration, de conservation, d'enrichissement et de rayonnement du château de Versailles, la Société des Amis de Versailles est active aux côtés des équipes en charge du mécénat et s'associe aux campagnes de l'Établissement public du château. Vous pouvez choisir de soutenir l'un des projets en cours financés par la Société des Amis de Versailles ou de faire un don libre. Les dons consentis à notre association ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Participez à un projet de mécénat avec les Amis :
[www.amisdeversailles.com/Rubrique Mécénat](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20Mécénat)

Vous êtes redevable de l'impôt sur la fortune immobilière en France (IFI)

Grâce à notre partenariat avec la Fondation du patrimoine, vous pouvez soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don, dans la limite de 50.000€.

En 2020, les dons reçus par la Fondation du patrimoine ont contribué au financement de la restauration de la Bibliothèque du Dauphin. Cette restauration a débuté en 2020 pour une réouverture au public prévue à l'automne 2021.

FONDATION



DU PATRIMOINE

Faire un don avec réduction de l'IFI :
[www.amisdeversailles.com/Rubrique Mécénat](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20Mécénat)

Faites un don avec réduction d'impôt à l'étranger

En Europe

Le dispositif TGE (*Transnational Giving Europe*) vous permet de faire un don à la Société des Amis de Versailles depuis 20 pays européens et de bénéficier directement des avantages fiscaux prévus par la législation de votre pays de résidence.

Aux États-Unis

Les dons peuvent bénéficier d'une réduction fiscale par les *American Friends of Versailles*, « 501(c)3 charity ».

Plus d'informations sur notre site internet :
[www.amisdeversailles.com/Rubrique Mécénat](http://www.amisdeversailles.com/Rubrique%20Mécénat)

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE Château (audioguide compris), domaine du Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	*	*	*
ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU Accès coupe-file à l'entrée A du pavillon Dufour	*	*	*
PROGRAMME D'ACTIVITÉS CULTURELLES EXCLUSIF Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages	*	*	*
RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE	*	*	*
TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES	*	*	*
VISITES «PRIVILÈGE» Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires		*	*
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES Expositions temporaires, grande soirée annuelle...		*	*
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro/an)		*	*
VISITES «PRESTIGE» Invitations à des visites et soirées d'exception			*
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros/an)			*

Transmettez tout ou partie de votre patrimoine à la Société des Amis de Versailles

Grâce aux legs et donations qu'elle reçoit chaque année, la Société des Amis de Versailles peut poursuivre et amplifier sa mission de conservation et de restauration du château et du domaine de Versailles, mission qu'elle mène avec passion depuis plus de 100 ans !

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, notre association bénéficie d'une exonération totale des droits de mutation. Ainsi, si vous choisissez de léguer tout ou partie de votre patrimoine à la Société des Amis de Versailles, vous avez la certitude que 100% du patrimoine légué reviendra à notre association.

- Effectif à votre décès, le legs suppose la rédaction d'un testament que vous pouvez modifier ou révoquer à tout moment.
- Avec le legs universel avec charges, la Société des Amis de Versailles reçoit l'intégralité de vos biens, mais à charge pour elle de délivrer un legs particulier, à un ou plusieurs de vos proches.
- La donation est un acte notarié par lequel vous transmettez un ou plusieurs biens (somme d'argent, œuvre d'art, bien immobilier), et ce, de votre vivant. Dans certains cas, la donation permet de bénéficier d'avantages fiscaux.
- Le contrat d'assurance-vie n'étant pas soumis au quota des héritiers réservataires, vous pouvez transmettre votre capital à la Société des Amis de Versailles en la désignant comme bénéficiaire de votre contrat.

Contactez-nous pour recevoir notre brochure :
direction@amisdeversailles.com / +33 (0)1 30 83 75 63

LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES REND HOMMAGE À MADAME DANIELLE LEBLANC, DÉCÉDÉE LE 30 AOÛT 2020, QUI A NOMMÉ LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES COMME BÉNÉFICIAIRE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE-VIE.



EN TANT QU'ENTREPRISE

Devenez membre « Personne Morale » de la Société des Amis de Versailles

Afin d'encourager l'engagement des Personnes Morales, l'Assemblée Générale du 22 juin 2021 a créé une cotisation « Adhérent Personne Morale ».

La cotisation s'élève à 1.500€, comprenant un don de 1.090€. L'adhésion « Personne Morale » permet de contribuer aux projets de restaurations et d'acquisitions du Château, de découvrir le Château avec vos clients, vos partenaires ou vos collaborateurs et de bénéficier d'avantages exclusifs.

L'adhésion permet notamment de bénéficier de deux cartes « Amis de Versailles » option Duo et de 10 laissez-passer, ou encore d'être invité aux soirées privées à l'occasion des expositions temporaires et à une rencontre annuelle des membres « Personnes Morales ».

En savoir plus :
mecenat@amisdeversailles.com / +33 (0)1 30 83 75 63

Engagez votre société dans une démarche de mécénat avec la Société des Amis de Versailles

Tout don d'entreprise donne droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 20.000€ ou 0.5% du chiffre d'affaires hors taxes, selon le plafond le plus avantageux et avec possibilité de reporter l'excédent sur les cinq exercices suivants (article 238 bis du CGI). Il contribue directement au financement d'un projet (participation à une campagne de restauration en cours ou participation aux acquisitions de mobilier et d'œuvres d'art) ou au développement de l'association.

En savoir plus :
mecenat@amisdeversailles.com / +33 (0)1 30 83 75 63

MERCI À LA FONDATION BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE ET À LA FONDATION LA MARCK POUR LEUR ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS EN 2020.

REMERCIEMENTS & HOMMAGES

La Société des Amis de Versailles tient à remercier chaleureusement ses membres pour leur fidélité et leur soutien, les mécènes particuliers et entreprises qui se sont engagés à ses côtés en 2020, ainsi que les bénévoles, dont les membres du conseil d'administration, pour leur formidable mobilisation à ses côtés.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 12-04-2021

M. Daniel de BEAUREPAIRE, Trésorier
Mme Chantal BLONDET
Mme Béatrice de BOURBON
DES DEUX-SICILES
Mme Brigitte BRISSET
Mme Véronique BUJON de L'ESTANG,
Trésorier adjoint
Mme Catherine CHADELAT
M. Bertrand CHARDON,
Secrétaire général adjoint
Mme Laurence DUPIN de LACOSTE
M. Franck FERRAND
M. Jean GUÉGUINO, Vice-Président (†)
Mme Catharine HAMILTON
M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE
Mme Sabine de LA ROCHEFOUCAULD
M. Jean-Marc LE ROUX
M. Thierry ORTMANS, Président
M. Camille PASCAL
M. Jérôme PLOUSEAU
M. Philippe PREVAL
M. Jean-Michel RAINGEARD
M. Jean REPIQUET, Secrétaire général
M. Philippe SCHMITT
M. Grégoire SENTILHES, Vice-Président

MEMBRES BÉNÉVOLES

M. Francis BOIGELOT
M. Julien BUTET
M. Christian CAMBRILLAT
M. Daniel DAVID
M. Michel DELAVEAU
Mme Martine DENIAU
Mlle Caroline DUCROCQ
M. Jean FENECH
Mlle Rolande FISCHESSE
Mme Irina FOUGERON
Mme Mathilde GADEYNE
Mme Maryse GAUBERT
Mme Dominique HURRIER
Mme Véronique ISSENMANN
Mme Annick JAUBERT
M. Jules LENCLEN
Mme Laurène MARTIN
M. Michel MASFAYON
Mme Céline MOITRY
M. Louis-Baptiste MOREAU
Mme Martine MOULIN
Mme Céline PRADE
M. Frédéric RIEHL
Mme Geneviève ROGER
Mme Ekatarina SCHMIT
Mme Pritie THOME
M. François TOUTAIN
Mme Sabine VERGNE



LA SOCIÉTÉ DES AMIS REND HOMMAGE
À JEAN-MARC FORNÉRI, VICE-PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES
DEPUIS 2009, QUI NOUS A QUITTÉS
LE 28 DÉCEMBRE 2020.



LA SOCIÉTÉ DES AMIS REND HOMMAGE
À JEAN GUÉGUINO, VICE-PRÉSIDENT
DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES
DEPUIS 2011 ET DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION VERSALIA, QUI NOUS
A QUITTÉS LE 21 JUIN 2021.



Visite de Thierry Ortmans avec l'équipe
de la Société des Amis de Versailles
à Trianon en janvier 2021.



*Portrait du Dauphin, fils de Louis XIV
à l'âge de deux ou trois ans par Jean
Nocret, vers 1663-1664.*

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Couverture : © Château de Versailles, Dist. RMN © Didier Saulnier • Page 2 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Didier Saulnier • Page 3 : © Société des Amis de Versailles • Page 4 : © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles • Page 7 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 8 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 9 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 10 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin ; © Château de Versailles © Christophe Fouin ; © Château de Versailles © Thomas Garnier ; © Château de Versailles © Didier Saulnier ; © Château de Versailles © Didier Saulnier ; © Château de Versailles © Didier Saulnier ; © EPV © Thomas Garnier ; © EPV © Thomas Garnier • Page 13 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 14 : © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles © Didier Saulnier • Page 15 : © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles • Page 16 : Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Société des Amis de Versailles ; © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 17 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 22 : © Société des Amis de Versailles ; © Alcyone ; © Marianne Rosenstiehl • Page 23 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Christophe Fouin • Page 24 : © Château de Versailles, Dist. RMN © Didier Saulnier



*Détail de la porte de la Bibliothèque de la Reine
dont la restauration s'est achevée en 2020.*



SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Société des Amis de Versailles

Château de Versailles

RP 834

FR - 78008 VERSAILLES CEDEX

Tél. : +33 (0)1 30 83 75 48

contact@amisdeversailles.com

www.amisdeversailles.com

chroniques.amisdeversailles.com

Retrouvez-nous sur :



YouTube